AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 29-7-71 197212

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Supplément n° 4 au Bulletin n° 130 de juillet 1971 -

1971 - 23ème envoi

/ARBRES A FRUITS A NOYAU/

- Tordeuse orientale du pêcher :

Le troisième vol des papillons vient de commencer depuis quelques jours et il est probable qu'il va s'intensifier rapidement. La lutte doit donc être poursuivie sans discontinuer.

a) Protection des pêches :

- Variétés à récolter entre le 7 et le 15 août : dans les vergers très sensibles, il est encore possible d'effectuer dans l'immédiat un traitement avec un produit à base de Mévinphos (50 g de MA/hl) ;

- Variétés à récolter entre le 15 août et le 15 septembre : appliquer, dès maintenant, une pulvérisation avec l'un des produits cités dans l'édition générale de mars 1971 (Bulletin n° 126) autre que le Mévinphos. Si un renouvellement a été effectué récemment en raison des dernières pluies localement importantes, l'application peut être retardée de quelques jours mais, dans tous les cas, veiller à respecter scrupuleusement la législation concernant les limites d'emploi des pesticides.

b) Protection des écussons en pépinière :

Nous rappelons les termes de notre Bulletin du 13 juillet 1971.

/V I G N E/

- Vers de la grappe :

Le vol des papillons d'eudemis et de cochylis se prolonge dans la plupart des vignobles, en particulier dans la vallée du Lot et les côteaux du Gaillacois. En outre, le traitement conseillé le 13 juillet a, dans beaucoup de situations, été lessivé par les pluies. En conséquence, dans les parcelles très sujettes aux attaques des vers, une nouvelle application devrait être faite dès réception.

- Cicadelle (Empoasca flavescens) :

Cet insecte n'a pas manifesté une grande activité cette année, jusqu'à présent, dans notre région.

Nous rappelons qu'une intervention n'est utile que lorsqu'il est dénombré, en moyenne, au moins une larve par feuille, le comptage étant fait sur cent feuilles au minimum. Les larves de cette espèce sont généralement de teinte verdâtre et avancent à la façon des crabes.

/ CULTURES LEGUMIERES /

- Pomme de terre (Tous départements, Aveyron en particulier) :

Mildiou : A la suite des pluies des 17 au 19 juillet, puis du 23, la maladie a pris un regain d'activité, notamment en Aveyron, où elle se montre très virulente cette année. Actuellement, un certain nombre de taches anciennes émettent à nouveau de nombreux germes qui vont permettre une aggravation des dégâts si d'autres pluies se produisent dans les prochains jours.

P.261

Effectuer une application dès réception sur toutes les plantations non destinées à un prochain arrachage, lorsque le traitement recommandé dans notre dernier bulletin a été lessivé par la pluie du 23 juillet et lorsque aucune intervention n'a eu lieu après cette date.

En principe, un traitement doit être renouvelé, étant donné la situation du moment, dans les 4 à 6 jours suivant une pluie supérieure à 20 - 25 m/m ou mouillant le feuillage durant plus de 15 heures consécutives.

Dans les cultures atteintes, il est vivement recommandé de procéder à un défanage dès que la tubérisation sera jugée satisfaisante, celà afin d'éviter les risques d'attaques des tubercules.

- Tomate : Mildiou et alternaria :

Les risques d'invasion deviennent à nouveau sérieux. Effectuer une application dès à présent en employant un produit à base soit de Mancozèbe (160 g de MA/hl), soit de Manèbe (160 g de MA/hl), soit de Propinèbe (210 g de MA/hl).

- Poireau : Thrips :

Ce très petit insecte se multiplie activement dans certaines cultures. Les feuilles des plantes atteintes prennent une couleur gris-plombé ou plus ou moins blanchâtre, d'abord par zones, puis en entier.

Les produits à base de Diazinon (25 g/hl), Lindane (30 g/hl), Malathion (75 g/hl), Parathion éthyl (25 g/hl), Parathion méthyl (40 g/hl), sont efficaces.

- Melon : Oïdium, Cladosporiose, Anthracnose :

Surveiller le développement de l'Oïdium et intervenir le cas échéant.

Il serait également prudent d'effectuer un traitement avec un produit à base de Manèbe dès qu'une nouvelle menace de pluie sera annoncée.

BALMA, le 27 juillet 1971.-

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

Le Chef de la Circonscription phytosanitaire "Midi-Pyrénées"

L. IMBERT.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES"
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.-